

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Monsieur Arnaud LECUYER, Président de la Communauté d'Agglomération de DINAN AGGLOMERATION, certifie que le Conseil Communautaire de DINAN AGGLOMERATION s'est réuni le lundi 15 juillet 2024 à 18h30 et a approuvé, après en avoir délibéré, la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) par :



87 voix POUR et **0** voix CONTRE

(Abstention : **4**, N'a pas pris part au vote : **...**, Non votant : **...**)

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit, dans l'attente du caractère exécutoire de ladite délibération n°CA-2024-078 qui sera transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de Dinan Agglomération.

A Dinan, le 15 juillet 2024,

Monsieur Arnaud LECUYER
Président,



DINAN
AGGLOMÉRATION